

Changements économiques et transformations syndicales, en collaboration. (Rapport du douzième congrès des relations industrielles, organisé par le Département des Relations Industrielles, Faculté des Sciences sociales, Université Laval). Un vol., 6 po. x 9, broché, 182 pages. — Les Presses Universités Laval, 28, rue Sainte Famille, Québec, 1957

Camille Martin

Volume 34, numéro 1, avril-juin 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001323ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001323ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, C. (1958). Compte rendu de [*Changements économiques et transformations syndicales, en collaboration. (Rapport du douzième congrès des relations industrielles, organisé par le Département des Relations Industrielles, Faculté des Sciences sociales, Université Laval). Un vol., 6 po. x 9, broché, 182 pages. — Les Presses Universités Laval, 28, rue Sainte Famille, Québec, 1957]. L'Actualité économique, 34(1), 166–167.* <https://doi.org/10.7202/1001323ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1958

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ceux des États, et les autres organismes gouvernementaux. Quelles peuvent être les conséquences de cette loi sur les relations entre les gouvernements inférieurs et le gouvernement fédéral et comment va-t-on régler les problèmes qui en découlent?

Mais qui va payer en définitive? Pour être en règle avec les normes admises de sages finances publiques, quelle part de son budget un gouvernement peut-il affecter aux voies de communication; où et de quelles façons doit-il se procurer l'argent nécessaire; dans quelles circonstances et dans quelle mesure est-il permis de faire appel à l'emprunt? Mais au cours de cette troisième séance on ne s'est pas arrêté là. S'inspirant des théories économiques modernes et tenant compte des développements rapides de notre économie contemporaine, on a poussé l'étude jusqu'aux considérations fiscales anti-cycliques. Un programme de travaux publics de cette envergure peut en effet, en économie moderne, servir d'élément de stabilisation économique.

Le fardeau des taxes est tel qu'en face d'un programme de dépenses comme celui-là, il faut faire appel à toutes les ressources de l'imagination et de l'art pour mener à bien la tâche délicate de l'équilibre et de la répartition. C'est dans cet esprit que l'on a scruté la politique des péages et, d'une façon générale, les problèmes qui assaillent les contribuables.

Camille Martin

Changements économiques et transformations syndicales, en collaboration. (Rapport du douzième congrès des relations industrielles, organisé par le Département des Relations Industrielles, Faculté des Sciences sociales, Université Laval). Un vol., 6 po. × 9, broché, 182 pages. — LES PRESSES UNIVERSITAIRES LAVAL, 28, rue Sainte Famille, Québec, 1957.

Né de l'industrialisation, de l'économie capitaliste, du régime du salariat; composé de membres reliés à divers milieux et appartenant à d'autres institutions; se développant à l'intérieur de cadres politiques et de régimes juridiques pré-existants, le syndicalisme a dû s'intégrer non seulement dans la vie de l'entreprise, mais aussi dans celle des différentes communautés et de la nation elle-même. Il se trouve ainsi trop étroitement lié à la société tout entière pour que les transformations qui s'opèrent au sein de cette dernière ne l'obligent à une révision constante de son orientation, de ses positions et de ses structures.

C'est pourquoi le département des relations industrielles de l'Université Laval a choisi pour thème de son douzième congrès, l'étude de l'effort d'adaptation du syndicalisme à l'évolution économique, sociale, juridique et culturelle.

Une première communication, à caractère plutôt théorique, démontre que, de par sa nature, ses buts économiques et sociaux, le syndicalisme doit s'intégrer dans la société en s'ajustant aux différentes formes que revêtent l'économie, les communautés et la société en général.

Les effets des progrès qui se sont accomplis et des transformations qui se sont opérées dans l'économie canadienne, sur la structure, l'organisation et même le comportement du syndicalisme canadien fait l'objet de la deuxième communication, tandis que la troisième analyse les changements dans la composition de la

population canadienne, la mobilité occupationnelle et spatiale et l'apparition de nouvelles structures sociales.

L'étude des règles juridiques dans lesquelles évolue le syndicalisme a été inscrite au programme de la quatrième séance du congrès en raison de l'influence qu'exercent d'une part les systèmes juridiques sur les structures et le comportement des syndicats et, d'autre part, l'expansion et l'unification des forces syndicales sur l'uniformisation des règles juridiques.

Devant les appels des exigences économiques à une certaine forme d'unité et les courants d'opinions qui s'expriment en divers milieux, l'on peut se demander, et la question intéresse tout particulièrement la province de Québec, si le régionalisme syndical est désormais désuet? À cause de l'importance et de l'actualité de la question, c'est un groupe et non pas le rapporteur seul qui y apporte réponse.

Enfin, dans une étude sur le syndicalisme et la culture, le directeur du département des relations industrielles de l'Université Laval indique quelques tâches nouvelles qui lui paraissent s'imposer au syndicalisme en raison et comme conséquence de la place de plus en plus grande qu'occupent dans notre civilisation la technique et les loisirs.

Le syndicalisme ouvrier étant un des phénomènes sociaux les plus importants de notre époque et son influence s'étendant à toute la société, aux institutions aussi bien qu'aux individus, tout le monde a l'obligation d'essayer de le comprendre.

Camille Martin

Productivity Prices and Wages, par JEAN FOURASTIÉ. Une brochure de 115 pages. — L'AGENCE EUROPÉENNE DE PRODUCTIVITÉ DE L'ORGANISATION EUROPÉENNE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, 2, rue André Pascal, Paris XVIe, 1957. (\$1.50).

Le professeur Fourastié est l'auteur d'une méthode pour mesurer les tendances lointaines de la productivité. Sa méthode dépasse les problèmes d'ordre statistique de rapports entre production et emploi, qui sont propres aux méthodes généralement en usage. On pourrait qualifier cette méthode d'indirecte.

La méthode directe part des comptes de l'entreprise et se poursuit dans l'entreprise même, alors que la méthode indirecte est à base de statistiques générales tirées des annuaires statistiques des pays, des publications nationales et internationales, des instituts de statistiques, etc., et fait principalement usage des statistiques de production, de revenu national, des prix, de l'embauchage.

Dans ces quelques pages, M. Fourastié expose les principes fondamentaux et les méthodes essentielles de calculs de la mesure de la productivité basée sur les statistiques de production nationale et de prix. Il appuie surtout sur la mesure qui fait usage des statistiques de prix non seulement en raison de sa valeur pratique mais aussi de son intérêt théorique.

Quoi qu'il en soit de la méthode de M. Fourastié, sur laquelle il serait peut-être prématuré de porter jugement, le moins que l'on peut en dire dès maintenant, c'est qu'elle est un instrument qui aide à approfondir le problème.

Camille Martin